

CHAMBRE DE COMITÉ N^o 2,
MARDI, 19 juillet 1905.

Le comité permanent du compte rendu des Débats et Délibérations a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Le comité, prenant en considération la longue durée de la présente session, et la manière satisfaisante dont les sténographes officiels (MM. Holland frères) ont exécuté leur service, a l'honneur de recommander que la somme de cinq cents piastres (\$500) leur soit payée, indépendamment et en sus du prix stipulé dans leur contrat.

Le comité du compte rendu des Débats a l'honneur de faire le rapport suivant:—
Votre comité recommande que, pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres (30) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse à neuf heures du soir au plus tard. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu du débat de la soirée devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

Votre comité recommande de plus que la somme de cent piastres (\$100) soit payée à M. Bouchard et à M. Chapman, comme bonus à chacun d'eux à raison de la traduction considérable de cette année.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUÉ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

Le quatrième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, a pris en considération le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête relativement à la production de l'alumina et de l'aluminium anhydres en Canada.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat:

Le cinquième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (86) intitulé: "Acte concernant l'Ontario and Minnesota Power Company (à responsabilité limitée).

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?